



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Industrie d'armement

Question au Gouvernement n° 1380

Texte de la question

INDUSTRIE D'ARMEMENT

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Nadine Lechon.

**Mme Nadine Lechon** . Madame la ministre des armées, depuis plusieurs mois, le gouvernement affiche une ambition que nous partageons : renforcer notre souveraineté militaire et augmenter significativement nos capacités de production d'armement. Mais derrière les annonces, une question s'impose : avons-nous réellement les moyens de nos ambitions ?

Le cas de l'usine Eurengo en Dordogne, dans la circonscription d'un de mes collègues, est révélateur. Cet acteur historique de la production de poudre, indispensable à notre industrie de défense, avait été laissé à l'abandon pendant des années. La guerre en Ukraine a relancé l'activité du site, mais depuis plusieurs semaines, un conflit social majeur perturbe la production, au point de menacer notre chaîne d'approvisionnement en munitions, et alors même qu'une partie de la fabrication d'obus a d'ores et déjà été délocalisée en Pologne.

Madame la ministre, derrière les promesses du gouvernement, il y a des industriels qui manquent de visibilité,...

**M. Pierre Cordier** . C'est vrai !

**Mme Nadine Lechon** . ...des chaînes de production fragiles et des sites stratégiques exposés à des blocages. Nous ne réarmerons pas notre pays avec des slogans, nous ne produirons pas des munitions avec des effets d'annonce et nous ne pourrons pas restaurer notre souveraineté en pilotant à vue. Quelle est la stratégie concrète du gouvernement pour planifier et sécuriser les commandes publiques en matière d'armement, assurer la continuité de la production et garantir que nos savoir-faire en matière d'industrie militaire demeurent en France ? Quand passerez-vous d'une logique d'annonce à une véritable politique industrielle de défense ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RN.)*

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants.

**Mme Alice Rufo**, *ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants* . Vous m'interrogez sur l'adéquation entre notre stratégie et nos moyens.

D'abord, la loi de programmation militaire ainsi que les commandes votées annuellement en loi de finances donnent de la visibilité aux industriels.

Pour ce qui concerne Eurengo, fleuron de la production de poudre et d'explosifs, son succès ne doit rien aux effets d'annonce : l'État s'est engagé en détenant le capital de l'entreprise à 100 % et en relançant la production

de l'approvisionnement critique. Cet engagement s'est matérialisé, en mars 2025, par l'ouverture d'un site qui a été inauguré par le premier ministre, alors ministre des armées. La situation de l'entreprise est bonne : Eurencos exporte et embauche ; c'est donc un modèle de réussite.

S'agissant du conflit que vous avez évoqué, le dialogue social annuel est obligatoire et l'État n'intervient pas dans ce cadre. Une proposition a été mise sur la table et l'État a fait le nécessaire en permettant que les résultats soient réinvestis dans l'appareil productif et l'intéressement des salariés. À ce stade, la situation sociale dans l'entreprise – la grève perlée dure depuis quelques semaines – n'a pas d'impact sur notre approvisionnement en matériel militaire et un impact léger et mesurable sur la production civile.

Sur le long terme, nous devons donner de la visibilité aux entreprises – c'est l'objet de la LPM et des débats que vous menez dans cet hémicycle – et renforcer les chaînes de production. En effet, il faut que les donneurs d'ordre répercutent les commandes sur leurs sous-traitants. Il faut accompagner dans la durée la remontée en puissance de cette industrie trop longtemps délaissée, comme nous le faisons pour Eurencos.

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Nadine Lechon.

**Mme Nadine Lechon** . Pour être respecté, il faut être craint !

### Données clés

**Auteur** : [Mme Nadine Lechon](#)

**Circonscription** : Dordogne (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1380

**Rubrique** : Armes

**Ministère interrogé** : Armées et anciens combattants (MD)

**Ministère attributaire** : Armées et anciens combattants (MD)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 25 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2026